

## SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 8 OCTOBRE 2020

**2020 - 51** DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE LA SEM « SYDELA ENERGIE

44 »

L'an deux mille vingt, le Jeudi 8 octobre, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 1er octobre 2020, s'est réuni dans les locaux du SYDELA (44), sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 27

Votants : 24

Titulaires présents :

Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire  
Monsieur Frédéric DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande - Atlantique  
Monsieur Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande - Atlantique  
Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire  
Monsieur Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire  
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon  
Monsieur Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon  
Monsieur Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval  
Monsieur Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval  
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu  
Monsieur Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de Sud Retz Atlantique  
Monsieur Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres  
Madame Laurence GUILLEMIN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres  
Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis  
Monsieur Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis  
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay  
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain  
Monsieur Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz  
Monsieur Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz  
Monsieur Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pontchâteau et Saint-Gildas-des-Bois  
Monsieur Maurice BOUHIER, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire  
Monsieur Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire  
Monsieur Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo  
Monsieur Sébastien CHAMBRAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo

Délégués suppléants présents :

Madame Laëtitia PELTIER, délégué du collège électoral du Sud Retz Atlantique  
Monsieur Francis BLANCHARD, délégué du collège électoral de la Région de Blain  
Monsieur Gérard BRION, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande

Secrétaire de séance : Monsieur Denis DUGABELLE, délégué titulaire

Affichage le 08 octobre 2020

Accusé de réception en préfecture  
044-200014926-20201008-2020-51-  
DE  
Date de réception préfecture :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2018-02 en date du 8 mars 2018 actant la création de la SEM SYDELA ENERGIE 44,

Vu les statuts de la SEM SYDELA ENERGIE 44, et notamment son article 15,


Considérant que la Société anonyme d'Economie Mixte SYDELA ENERGIE 44 a pour objet de réaliser des projets d'aménagement et d'exploitation de moyens de production, de valorisation, de distribution, de stockage et de fourniture d'énergie utilisant notamment les énergies renouvelables,

Considérant que le Conseil d'Administration de la SEM SYDELA ENERGIE 44 est composé de quatorze membres dont dix représentants du Comité syndical du SYDELA,

Le Comité syndical décide :

- De procéder, sur décision unanime, à la désignation des représentants du SYDELA qui siégeront au sein de la SEM SYDELA ENERGIE 44, par un vote à main levée,
- De désigner les dix mandataires représentant le SYDELA au sein du Conseil d'Administration de la SEM suivants (23 votes pour – 1 abstention) :
  - M. Jean-Paul ALLANIC
  - M. Yves TAILLANDIER
  - M. Dominique DAVID
  - M. Laurent ROBIN
  - M. Sylvain LEFEUVRE
  - M. Philippe CAILLON
  - M. Gaëtan LEAUTE
  - M. Raymond CHARBONNIER
  - M. Philippe JOUNY
  - M. Pascal PAILLARD
- D'autoriser les mandataires ci-dessus à se prononcer sur la dissociation ou le cumul des fonctions de Président et de Directeur général de la société,
- D'autoriser ses représentants au sein du Conseil d'Administration de la SEM à accepter toutes fonctions dans le cadre de l'exercice de leur représentation qui pourraient leur être confiées par le Conseil d'Administration de la SEM, notamment les fonctions de Président, Vice-Président du Conseil d'administration, de membres titulaires ou suppléants d'éventuelles commission d'achats ou comités techniques, de mandats spéciaux pour des missions particulières, etc.

**Le Président,  
Raymond CHARBONNIER**



Accusé de réception en préfecture  
044-200014926-20201008-2020-51-  
DE  
Date de réception préfecture :